

Sauvons le Massif du Lampourdier

Modifié le 04/03/2021

Les vigneron·nes de Châteauneuf du Pape et des Côtes du Rhône se mobilisent pour sauver le Massif du Lampourdier (Orange), menacé de disparition par l'exploitation des carrières.



Menacé de destruction, le Massif du Lampourdier, sur le flanc ouest de l'appellation Châteauneuf du Pape, au cœur du vignoble des Côtes-du-Rhône, aura bientôt disparu si rien n'est fait pour freiner l'insatiable appétit des carrières qui exploitent sa roche calcaire. Le 3 mars 2021, le préfet de Vaucluse a donné son autorisation à la société Delorme d'exploiter durant 25 ans supplémentaires le site.

Depuis plusieurs décennies, le Massif du Lampourdier, situé à l'aplomb du Rhône sur les communes de Châteauneuf-du-Pape et d'Orange dans le Vaucluse, est en effet victime de dégâts considérables et irréparables causés par des carrières qui entendent l'exploiter jusqu'à épuisement complet de ses ressources minérales.

Outre les multiples nuisances directement subies par les riverains et viticulteurs voisins du fait de cette exploitation intensive, la disparition programmée du Lampourdier est celle de tout un écosystème. Perte définitive de faune, de flore et de biodiversité, elle impactera inmanquablement le micro-climat de ce secteur et ses terroirs, uniques, non remplaçables, sur lesquels sont produits des vins reconnus parmi les meilleurs au monde et inscrits au Patrimoine culturel immatériel de la France dans le cadre de la Charte Unesco de 2003.

Les AOC Châteauneuf-du-Pape et Côtes-du-Rhône et leurs vigneron·nes sont engagés depuis longtemps dans la préservation de leurs paysages, dans un profond mouvement de conversion de leurs vignobles en agriculture durable, dans le développement d'un tourisme respectueux des espaces ruraux, et récemment dans l'intégration de mesures agro-environnementales dans les cahiers des charges AOC.

Les jeunes vigneron·nes initient dans le même temps un « Marathon de la Biodiversité » visant à planter 42 km de haies arboricoles au cœur du notre vignoble dans les prochaines années. Connaissant les défis de tous ordres qu'ils auront à surmonter en tant qu'acteurs du monde vivant, ils inscrivent le développement de leurs domaines viticoles dans un schéma durable, en pleine conscience de leurs responsabilités sociales et environnementales.

Les atteintes portées au Lampourdier, avec les défrichements qu'elles induisent, sont irrémédiables et vont exactement à l'encontre des efforts déployés en faveur de la biodiversité sur ce secteur. L'opposition constante des producteurs, des professionnels du tourisme et des habitants du territoire n'a jamais suffi jusqu'à présent à inverser cette tendance destructrice, malgré les appels répétés à la sauvegarde des richesses environnementales et patrimoniales du Massif.

C'est pourquoi, en cohérence avec la Charte de l'Environnement de 2004, qui énonce dès son préambule que l'Environnement est le patrimoine commun des êtres humains et que sa préservation doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation, en cohérence avec les orientations définies par la Convention citoyenne pour le climat pour faire évoluer en ce sens le texte de la Constitution et renforcer le contrôle des politiques environnementales, les personnes qui se sentent concernées sont invitées à prendre position et signer la pétition en ligne pour une gestion économe et durable de la ressource sans défrichement supplémentaire ni nouvelle augmentation des superficies déjà exploitées.

Plus d'infos :

Mail : info@lampourdierendanger.fr

Facebook : [@lampourdierendanger](https://www.facebook.com/lampourdierendanger)

Sauvez le Lampourdier en signant la pétition en ligne :

<https://www.change.org/Lampourdierendanger>